

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du Directoire

Aquitania Ports Link

Tel est le nom de baptême de la structure créée cet automne qui scelle l'engagement des acteurs institutionnels, économiques et portuaires régionaux au service du territoire.

Région Nouvelle-Aquitaine, Chambre de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine, Port de Bayonne, Bordeaux Port, Port Charente Atlantique et Port Atlantique La Rochelle ont ainsi décidé d'unir leur force dans le cadre d'une association. Elle est présidée pour deux ans par Mathieu Bergé, conseiller régional délégué à la coopération territoriale européenne, à l'Eurorégion, aux ports et aéroports.

Entité de coopération, de mutualisation et d'échanges de bonnes pratiques, Aquitania Ports Link a pour objet la promotion et le développement des ports maritimes de Nouvelle-Aquitaine. Ses membres représentant les six entités se sont réunis à plusieurs reprises afin de définir ses missions et axes de travail prioritaires. Entre autres : favoriser la compétitivité et l'attractivité des entreprises et des ports néo-aquitains, concourir à la massification du transport de marchandises par voie maritime et de pré ou post-acheminements multimodaux, accroître les performances économiques, sociétales et environnementales de la logistique sur le territoire...

Premières actions concrètes : sa présence les 1^{er} et 2 février 2023 au salon *Hyvolution*, le rendez-vous des acteurs de l'hydrogène en France et en Europe, ainsi que les 23 et 24 mars au salon professionnel *Shipping Days* à La Rochelle.

À retenir

24 janvier

Cérémonie des vœux du Port à La Sirène (sur invitation).

23 & 24 mars

Shipping Days, le rendez-vous du transport maritime et des colis lourds (La Rochelle).

11 juin

11^e Journée Port Ouvert, l'événement grand public à la découverte du Port et de ses acteurs.



ÉOLIEN EN MER

Les ports de Nouvelle-Aquitaine unis

Le 13 octobre, les ports de La Rochelle, Rochefort-Tonnay-Charente, Bordeaux et Bayonne, réunis dans le cadre d'un consortium, ont candidaté ensemble à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État, pour le développement d'infrastructures portuaires permettant de répondre aux besoins de l'industrie de l'éolien flottant.



Éolien en mer : une première expérience réussie pour la place portuaire rochelaise

Pour La Rochelle, cette candidature s'inscrit dans la continuité de l'expérience réussie de la place portuaire comme hub logistique pour les fondations du parc éolien en mer posé, au large de Saint-Nazaire.

Les besoins d'infrastructures portuaires permettant de répondre à l'ambition de développement du mix énergétique, et en particulier de l'éolien flottant, sont très importants, que ce soit en matière de foncier nécessaire ou de quais disponibles pour la mise à l'eau de ces éléments hors normes. Si l'essor de cette nouvelle filière et la capacité des ports à y répondre sont majeurs, les équipements mobilisés ne doivent pas pour autant se substituer à la poursuite des activités existantes.

Souhaitant répondre pleinement à ce défi, en marge de leur coopération au travers d'Aquitania Ports Link, les quatre ports se sont ainsi unis pour identifier les infrastructures potentiellement mobilisables et mettre en avant leur synergie et complémentarité. Avec une surface potentielle d'environ 90 hectares, adossés à des infrastructures d'accostage appropriées et des

possibilités de stockage temporaire en mer, le dossier déposé, en partenariat avec la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de Développement et d'Innovation et le cluster Aquitaine Blue Energie, démontre la pertinence de cette union pour le développement de cette filière.

À titre illustratif, un schéma logistique possible pourrait être la fabrication des mâts et d'éléments pour les flotteurs à Bayonne, la construction de flotteurs et leur mise à l'eau à l'Anse Saint-Marc, le stockage des pales et des nacelles ainsi que leur assemblage au Verdon, le stockage des ancres et des lignes de mouillage à Rochefort.

Les retombées économiques seraient significatives, estimées à 1 735 emplois pour un investissement global de 90 millions d'euros. Le dossier de candidature porte sur les études préliminaires permettant d'affirmer la pertinence économique et environnementale de ce positionnement collectif des ports de Nouvelle-Aquitaine. Une première amenée à se développer.

CHEF DE BAIE

Au revoir jetée sud, bonjour Alcyone !

En service jusqu'en 2018, le quai de l'ex-jetée sud a fait l'objet de travaux de renforcement entre janvier et octobre 2022. Réceptionné mi-novembre, il se nomme désormais Alcyone.

Les travaux réalisés sur l'ex-jetée sud s'inscrivent dans le projet du futur terminal Chef de Baie 4 et la création d'un nouveau quai opérationnel à horizon 2026. « La jetée d'origine était un ouvrage maçonné qui datait de la fin du XIX^e siècle et montrait des signes de dégradation dus au vieillissement des matériaux, souligne Sandrine Petit, cheffe du service Ingénierie du Port. Les travaux ont permis le renforcement de l'ancienne jetée, ainsi qu'une mise à niveau du front d'accostage. » Auparavant, les sabliers accostaient sur cette jetée avant d'être transférés



Le nouveau quai Alcyone

sur un autre site. Les travaux ont commencé en janvier 2022 et ont duré dix mois. La jetée a été rebaptisée à la suite du chantier ; elle porte désormais le nom d'Alcyone, clin d'œil à la fille du maître des vents Éole dans la mythologie grecque

et au bateau expérimental du même nom, conçu pour le commandant Cousteau, construit par les Ateliers et Chantiers de La Rochelle-Pallice et mis à l'eau en avril 1985 à La Pallice, son port d'attache à l'origine.

LA REPENTIE

Un site dédié au transport combiné rail-route

Les études vont être menées en 2023 pour une réalisation en 2024. Le projet : la création d'une zone mixte civile et militaire avec l'extension du faisceau ferroviaire et la réalisation d'un quai de chargement-déchargement.

« Nous allons créer deux nouvelles voies ferrées en complément de celles déjà existantes, ainsi qu'un quai permettant le transfert du matériel sur ou depuis des poids lourds, note Nicolas Menard, directeur des Infrastructures au Port. Le quai sera dimensionné pour les colis lourds, comme les chars Leclerc par exemple. Cette extension du faisceau s'accompagnera de l'allongement sur 750 mètres linéaires de l'une des

voies déjà en service pour permettre le stationnement d'une double rame. »

Dédié aux besoins logistiques de l'Armée de Terre, l'aménagement du faisceau ferroviaire de La Repentie s'adresse également aux opérateurs privés souhaitant développer une offre de service combinée. D'un coût de 3,5 millions d'euros, cet aménagement a fait l'objet d'une candidature dans le cadre de l'appel à projets européen « Mobilité militaire » qui concerne des projets d'infrastructures à double usage, d'intérêt à la fois civil et militaire.



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne



Le faisceau ferroviaire de La Repentie

SEA POLAR

Un accès au suivi environnemental des chantiers du Port

Réunis le 16 novembre à la Maison du Port, les membres du Comité d'Information et de Suivi (CIS) ont assisté à la présentation de la plateforme Sea Polar. Cet outil répond à l'engagement du Port d'informer les parties prenantes sur les contrôles environnementaux lors de ses chantiers d'aménagements portuaires.

Avec Sea Polar, les parties prenantes et le grand public disposent d'un portail web les informant des moyens de maîtrise environnementale des travaux d'aménagement du Port. Ils ont accès à des données fournies par des capteurs positionnés sur terre et en mer en relation avec le contrôle de la qualité de l'eau et de l'air. Pour les chantiers en cours, ils peuvent également consulter des rapports de suivi environnemental.

C'est aussi un outil de partage de l'information entre les entreprises, bureaux d'études et les services du Port, facilitant la gestion des événements et des actions menées pour garantir la qualité environnementale des travaux. Un indice de maîtrise environnementale est ainsi consultable pour apprécier directement cette qualité.

Mis en service en novembre, Sea Polar est dans un premier temps utilisé pour les travaux de reconfiguration des accès aux terminaux nord du Port.

Plus d'infos : <https://seapolar.larochelle.port.fr>



Présentation de Sea Polar aux membres du CIS, le 16 novembre à la Maison du Port

SOBRIÉTÉ

Notre devoir collectif

La sobriété qui s'impose à nous est d'autant plus nécessaire que nous sommes à la croisée de deux problématiques. L'une porte sur la transition écologique déjà engagée qu'il faut poursuivre, accentuée par une autre, plus conjoncturelle, qui relève de la crise énergétique que nous connaissons. Comme l'a rappelé la Première ministre, « la sobriété est une nouvelle manière de penser et d'agir, (...) une des clés de notre transition écologique. »

La Maison du Port : un exemple de sobriété énergétique



Le début de cet automne a été marqué par un appel à la mobilisation générale de la part du Gouvernement qui a présenté un plan de sobriété énergétique s'appliquant à tous les niveaux de la société : services de l'État, collectivités, entreprises publiques et privées, particuliers.

L'une des mesures du plan gouvernemental au niveau national est la limitation de la température de chauffe à 19°C dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public. Loin d'être anodine, une telle limitation représente une économie annuelle (gaz et électricité) de plus de 20 TWh, soit la production d'un réacteur nucléaire de 900 MW sur 40 mois, l'équivalent de la consommation de 400 000 foyers sur la même durée.

Dans le cadre de son propre plan de sobriété, le Port met bien sûr en œuvre cette action ainsi que de nombreuses autres mesures plus spécifiques à son activité et à ses particularités. Parmi celles-là, l'optimisation de l'éclairage de voirie par la suppression du dernier tronçon fonctionnant encore au sodium, à La Repentie et à Chef de Baie, en optant pour des ampoules LED. Également, la régulation de l'éclairage par secteurs intégrant les enjeux de sûreté et de sécurité. Les trois accès au Port et les croisements restent par exemple éclairés. Ou encore, la mise en place à moyen terme d'un éclairage intelligent via un pilotage point par point en termes d'intensité et de durée. Autre axe de sobriété pour le Port, déjà engagé et à amplifier, la rénovation énergétique de ses bâtiments pour atteindre un niveau d'exemplarité en ligne avec celui de la Maison du Port qui est un bâtiment à énergie positive.

OPÉRATEURS

OUTILLAGE PORTUAIRE

Une nouvelle grue pour AMLP

La filiale rochelaise du Groupe Maritime Kuhn a réceptionné le 10 octobre par voie maritime sa nouvelle grue Liebherr LHM 420, affectée au Môle d'Escale.

D'une capacité de 124 tonnes sous crochet, cette nouvelle grue hybride représente un investissement de 4 millions d'euros pour l'opérateur portuaire. Son acquisition répond à la volonté du Groupe Maritime Kuhn de renouveler son parc et d'intégrer les enjeux de transition écologique. Elle fonctionnera prochainement en mode électrique, lorsque la mise en place d'un nouveau poste sera opérationnelle.

Déchargée du navire *Aura*, elle a pris la place au Môle d'Escale de la grue Gottwald 80 appartenant à EVA, laquelle a été chargée le lendemain à bord du même navire à destination de Bilbao (Espagne), où elle va entamer sa deuxième vie pour le compte de l'opérateur portuaire qui l'a rachetée.



Arrivée au port le 10 octobre de la nouvelle grue Liebherr LHM 420

PÔLE DE RÉPARATION ET DE CONSTRUCTION NAVALES

Un brise-lames pour Saint-Martin-de-Ré

Le brise-lames a été construit dans la forme de radoub n°1 de Port Atlantique La Rochelle pendant six mois.

Sortie du brise-lames de la forme de radoub, le 9 octobre



Il en est sorti le 9 octobre grâce aux moyens nautiques du Lamage des ports de La Rochelle-Charente. Il a ensuite été conduit jusqu'au port de Saint-Martin-de-Ré, remorqué par le navire *TSM Batz* de Thomas Services Maritimes et poussé par une unité Vinci Construction maritime et Fluvial, le *Ruby*, avec les services du Lamage en appui. À Saint-Martin-de-Ré, il a été installé dans le prolongement de la jetée ouest.

Gestionnaire du port de Saint-Martin-de-Ré depuis le 1^{er} janvier 2020, le Département de la Charente-Maritime a consacré 5,5 M€ à la réalisation de cet imposant ouvrage de 72 mètres de long par 10 mètres de large et 8 mètres de haut, pour un poids de 1 900 tonnes. L'ouvrage vient remplacer l'épi en palplanches qui protégeait depuis 30 ans le port de Saint-Martin-de-Ré des houles de secteur nord-est. Ce dernier était fortement dégradé suite aux tempêtes de décembre 2019.

Deux brise-clapot de 27 mètres de long par 7 mètres de large et 2,70 mètres de haut, pour un poids de 400 tonnes, ont aussi été construits dans la forme de radoub n°1 de Port Atlantique La Rochelle. Ils ont quitté la forme le 23 novembre avant un acheminement jusqu'à Saint-Martin-de-Ré, également par la mer. Ils complètent le rôle du brise-lames pour la protection de ce port de plaisance rétais.

Sortie de forme des brise-clapot, le 23 novembre





Benjamin Mazurie (à gauche) et Mario Rinaldi, lors de la passation de pouvoir

Benjamin Mazurie, nouveau directeur des dépôts SISF

Depuis le 19 septembre, Benjamin Mazurie est à la tête de la filiale vracs liquides du Groupe Sica Atlantique. Il succède à Mario Rinaldi, lequel est parti vers de nouveaux horizons, recruté comme directeur adjoint de Sea-Tank France.

Un mois après sa prise de fonction, Benjamin Mazurie était déjà dans le grand bain. À la mi-octobre, il a passé deux jours en audit, comme toutes les filiales du Groupe Sica Atlantique. « Dans le cadre des activités du groupe, nous disposons d'un agrément des douanes relatif à notre certificat d'opérateur économique agréé*, expose-t-il. Cela implique des contrôles périodiques effectués par l'inspecteur général des douanes et nous nous devons d'apporter une grande visibilité sur notre plan de sécurité ». Concernant SISF en particulier, l'aspect sécuritaire est en effet primordial, pris en compte au quotidien avec une remise en question de tous les instants : « Nous exploitons cinq sites de stockage de produits pétro-chimiques, dont un site classé SEVESO seuil haut. Ces dépôts, répartis aux alentours du Grand Port Maritime de La Rochelle, représentent un volume de stockage de 90 000 m³. »

Une formation de pilote de ligne !

À 43 ans, Benjamin Mazurie dispose d'une expérience qui parle pour lui. Et c'est bien pour cette raison qu'un cabinet de recrutement l'a sollicité, suite à la demande du directeur général du Groupe Sica Atlantique, Vincent Poudevigne, pour anticiper le départ de Mario Rinaldi. Précédente expérience en date, celle de manager logistique pour l'installation d'éoliennes en mer, au sein de General Electric. Une mission précédée par celle de responsable logistique pour Boart Longyear, numéro 1 mondial dans le forage minier et pétrolier. Ou encore par celle au sein d'Atac, filiale militaire de l'avionneur Textron. La liste des expériences de Benjamin est non exhaustive et mentionne également ses responsabilités dans la logistique à l'export pour l'extraction minière, or, cuivre et fer, sur la zone économique EMEA qui regroupe les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

La spécialisation logistique de Benjamin Mazurie n'était pas

nécessairement toute tracée, même si son père a œuvré dans ce domaine, pour des produits pétroliers et agricoles depuis l'Afrique. La formation initiale du nouveau directeur des dépôts SISF est en effet celle de pilote de ligne ! Une formation qui l'a amené aux commandes des appareils de différentes compagnies aériennes et aussi dans le cadre d'opérations aériennes de comptage animalier en Afrique. « L'activité de pilote de ligne fait l'objet d'un certificat d'aptitude, renouvelé tous les ans. En raison d'un problème de vue, j'ai dû renoncer à cette carrière », confie-t-il, avant de préciser aussitôt qu'il assouvit toujours sa passion pour l'aviation.

Le quadragénaire reconnaît que sa formation de pilote lui a beaucoup apporté. À tel point qu'il a su très vite rebondir. « C'est une formation très large intégrant le management, la relation clients, les procédures d'urgence, la gestion du stress... » Sa reconversion professionnelle s'est faite au contact d'entreprises du secteur pétrolier et gazier offshore américaines et anglaises, où il a appris toutes les facettes de la logistique. « Les entreprises américaines sont très formatrices », affirme-t-il.

Ses acquis pluridisciplinaires, Benjamin Mazurie les met maintenant au profit de SISF en se concentrant en particulier sur les projets de cette filiale du Groupe Sica Atlantique. Parmi ceux-là, l'extension des installations terminales embranchées sur le site SEA (ex Service des Essences des Armées), afin d'optimiser les capacités de chargement ferroviaire, notamment pour les produits pétroliers et les engrais liquides. Autre projet et non des moindres, la modernisation des pipelines du quai Lombard et de ceux qui relient l'apportement pétrolier aux bacs de stockage, avec un nouveau procédé de nettoyage aussi appelé « racleur ».

* Le statut d'Opérateur Économique Agréé (OEA) permet à toute entreprise exerçant une activité liée au commerce international d'acquiescer un label de qualité sur les processus douaniers, de sécurité et de sûreté qu'elle met en œuvre.

ACCÈS PORTUAIRES PERMANENTS Renouvellement 2023

Les demandes d'accès permanents au Port pour l'année 2023 sont à renouveler sous Milo avant le 31 décembre 2022 : www.milo.larochelle.port.fr

Le renouvellement des demandes d'accès est uniquement informatique et ne donne pas lieu à une nouvelle délivrance de badge.

Plus d'infos :

• **Hotline Milo :**
Tél. 05 46 42 62 83
milo@larochelle.port.fr
8h30-12h30 et 13h30-16h30 du lundi au vendredi

• **Accueil Jeumont :**
Tél. 05 46 42 35 71 (H24 et 7 j/7)



L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directeur de la Publication : Michel Puyrazat.

Responsable de la Publication : Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud, Julie Leboissetier.

Crédits Photos : Thierry Rambaud, Jean-Dominique Lamy, Lamanage des ports de La Rochelle-Charente, Groupe Sica Atlantique.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : PEUPLADES.FR

Impression : Imprimerie IRO.

